

DECISION D'APPROBATION DE MODELES  
N° 92.00.372.001.1 DU 27 MAI 1992

## Calculateurs électroniques MECI modèles CDN 11S, CDN 11T et CDN 11G intégrés dans un ensemble de correction de volume de gaz de type 2 ou dans un voludéprimomètre

LA PRESENTE DECISION EST ETABLIE EN APPLICATION DU DECRET N° 88-682 DU 6 MAI 1988 RELATIF AU CONTROLE DES INSTRUMENTS DE MESURE, DU DECRET N° 72-866 DU 6 SEPTEMBRE 1972 MODIFIE, REGLEMENTANT LA CATEGORIE D'INSTRUMENTS DE MESURE : COMPTEURS DE VOLUME DE GAZ, DU DECRET N° 57-130 DU 2 FEVRIER 1957 REGLEMENTANT LA CATEGORIE D'INSTRUMENTS DE MESURE : VOLUDEPRIMOMETRES, DE L'ARRETE DU 5 AOUT 1987 RELATIF AUX ENSEMBLES DE CORRECTION DE VOLUME DE GAZ ET DE L'ARRETE DU 5 AOUT 1987 RELATIF AUX CALCULATEURS ELECTRONIQUES INTEGRES DANS UN ENSEMBLE DE CORRECTION DE VOLUME DE GAZ DE TYPE 2.

### FABRICANT

MECI, Zone Industrielle La Limoise, 36100 Issoudun.

### OBJET

La présente décision complète les décisions :

- n° 89.1.01.360.2.0 du 10 mai 1989 (1) relative aux calculateurs électroniques MECI modèle CDN 11G intégrés dans un ensemble de correction de volume de gaz de type 2 ou dans un voludéprimomètre,
- n° 88.1.01.360.2.0 du 7 septembre 1988 (2) relative aux calculateurs électroniques MECI modèle CDN 11T intégrés dans un ensemble de correction de volume de gaz de type 2 ou dans un voludéprimomètre,

(1) *Revue de Métrologie*, mai 1989, page 534.

(2) *Revue de Métrologie*, septembre 1988, page 959.

(3) *Revue de Métrologie*, décembre 1986, page 1017.

(4) *Revue de Métrologie*, mai 1987, page 546.

(5) *Revue de Métrologie*, mars 1988, page 290.

(6) *Revue de Métrologie*, mars 1988, page 229.

- n° 86.1.02.361.1.0 du 1er décembre 1986 (3) relative au calculateur électronique MECI modèle CDN 11S intégré dans un voludéprimomètre complétée par les décisions n° 87.1.01.361.1.0 du 14 mai 1987 (4) et n° 88.1.01.361.1.0 du 23 mars 1988 (5),
- n° 88.1.01.362.1.0 du 2 mars 1988 (6) relative au calculateur électronique MECI modèle CDN 11S intégré dans un ensemble de correction de volume de gaz de type 2.

### CARACTERISTIQUES

Les calculateurs électroniques MECI modèle CDN 11G intégrés dans un ensemble de correction de volume de gaz de type 2 ou dans un voludéprimomètre faisant l'objet de la présente décision diffèrent du modèle approuvé par la décision précitée par l'implantation d'une seconde formule de calcul du facteur de compressibilité des gaz naturels.

Le facteur de compressibilité peut être calculé, lorsqu'il s'agit d'un comptage de gaz naturel, à partir d'une formule, dénommée méthode GERG simplifiée, élaborée par le Groupement Européen de Recherche Gazière.

Cette méthode est disponible auprès du Gaz de France.

Les calculateurs électroniques MECI modèles CDN 11S et CDN 11T intégrés dans un ensemble de correction de volume de gaz de type 2 ou dans un voludéprimomètre faisant l'objet de la présente décision diffèrent des modèles approuvés par les décisions précitées par la nature des entrées des signaux représentatifs de la masse volumique dans les conditions de mesurage et de la masse volumique dans les conditions de base.

Les acquisitions des deux grandeurs précitées peuvent être faites sous la forme d'une fréquence.

De plus, les calculateurs modèles CDN 11G, CDN 11S et CDN 11T intégrés dans un voludéprimomètre faisant l'objet de la présente décision sont dotés de trois entrées de signaux représentatifs de la pression différentielle.

Les autres caractéristiques sont inchangées.

## INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES

Le numéro d'approbation de modèle figurant sur la plaque d'identification des instruments concernés par la présente décision est identique à celui fixé par la décision n° 86.1.02.361.1.0 du 1er décembre 1986 pour les calculateurs électroniques intégrés dans un voludéprimomètre et par la décision n° 88.1.01.362.1.0 du 2 mars 1988 pour les calculateurs électroniques intégrés dans un ensemble de correction de volume de gaz de type 2.

## VALIDITE

La présente décision est valable jusqu'au 10 mai 1999.

## DEPOT DE MODELES

Un ensemble des plans de construction permettant d'identifier les calculateurs est déposé à la sous-direction de la métrologie, à la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement Centre et chez le fabricant.

---

POUR LE MINISTRE,

LE DIRECTEUR DE L'ACTION REGIONALE  
ET DE LA PETITE ET MOYENNE INDUSTRIE EMPECHE,  
L'INGENIEUR EN CHEF DES INSTRUMENTS DE MESURE,

J. HUGOUNET

---